

Brec'h in news*

N°3
MARS-AVRIL-MAI
2016

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 6-7 ACTIONS MUNICIPALES

Les délibérations 2015 du conseil municipal

P. 10-11 PATRIMOINE

Chemin et chapelle Saint-Jacques

P. 16 RECENSEMENT

Des chiffres pour construire demain



CAHIER SPECIAL
LE NOUVEAU
COMPLEXE SPORTIF

Sommaire



P. 4 LES TARIFS COMMUNAUX 2016



P. 10-13 LE COMPLEXE SPORTIF

Cahier spécial



P. 5 AMÉNAGEMENT URBAIN

Un plan de référence
pour le centre-bourg



P. 14-15 EVENEMENTS

Carnaval
La grande dictée
de Brec'h
Brec'h, ma Muse



P. 25 VIE PRATIQUE

Collecte des
déchets
Frelon asiatique
Lutte contre les
taupes



P. 6 ACCESSIBILITÉ

Témoignage



P. 16-17 TRIBUNE DES GROUPES

P. 7 SOLIDARITÉ

Fête de fin d'année
pour les aînés
Banque alimentaire



P. 18-19 MÉDIATHÈQUE

Suggestions et
nouveauités



P. 8 MUTUALISATION DE SERVICES PUBLICS

De nouveaux locaux
pour les services
de l'État

MARS
AVRIL
MAI

P. 20-21 AGENDA

P. 9 SECURITÉ ROUTIERE

De nouveaux locaux
pour les services de
l'État



P. 24 VIE ÉCONOMIQUE

Terrain à vendre
De nouveaux
professionnels à
votre service



Édito

Par le maire de Brec'h, Fabrice Robelet

L'année 2016 qui débute sera une année charnière du mandat puisque le conseil municipal arrêtera le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) au début de l'été, le complexe sportif sera mis à disposition des écoles, des associations sportives à partir du 7 mars, équipement attendu et nécessaire pour une ville de 7 020 habitants qui prochainement accueillera l'enseigne commerciale, son distributeur de billets, sa station essence. La ville est propriétaire depuis le 25 février de 5 hectares sur lesquels sera créé le futur parc intergénérationnel situé entre la Chartreuse et le lycée Duguesclin.

Merci pour vos nombreuses remarques, vos encouragements et vos félicitations quant à la nouvelle version du magazine municipal qui vous a séduit par sa mise en page moderne et par son dynamisme. Les félicitations viennent aussi de nos voisins du pays d'Auray.

Merci à vous pour l'accueil réservé aux agents recenseurs et pour votre participation active (sous format papier ou par internet) au recensement 2016. C'est 2 988 logements comptabilisés sur la commune et 97% de la population recensée, Nous partagerons ensemble les grands enseignements dès la parution des chiffres.

Fabrice Robelet



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet de la ville de Brec'h en flashant le QRcode ou directement sur www.brech.fr



Mairie 9 rue Georges Cadoudal 56400 BRECH 02 97 57 79 90
accueil@brech.fr Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30 – le samedi de 8h30 à 12h.

Ours

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Rédaction : Ville de Brec'h
Conception : Agence SMAC
Création logo : Mozaïque création
Impression : Imprimerie Alréenne
Crédits photos : Ville de Brec'h / Fotolia
Crédits illustrations : Agence SMAC
Tirage : 3 100 exemplaires
Dépôt légal : en cours

Les élus assurent la distribution

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale. 3 100 exemplaires sont ainsi distribués par leurs soins dans vos boîtes aux lettres.



Tarifs communaux 2016

LOCATION DE SALLES

	Résident, organismes professionnels publics et privés brechois	Résidents associations, organismes professionnels publics et privés non brechois
Salle		
½ journée/soirée	100.00 €	200.00 €
journée	200.00 €	400.00 €
week-end	300.00 €	600.00 €
Salle et cuisine		
½ journée/ soirée	150.00 €	300.00 €
journée	290.00 €	580.00 €
week-end	440.00 €	880.00 €
Salle mairie annexe		
½ journée/soirée	100.00 €	200.00 €
journée	200.00 €	400.00 €
Associations brechoises/ toutes salles		12
Caution (y compris associations)		gratuit

Tarif en fonction du quotient familial de la CAF

	BRECHOIS			EXT
	- de 806 €	de 806 € à 1 071 €	+ de 1 071 € ou non transmis	
Activité sans transport et sans intervenant extérieur	3.60 €	4.00 €	4.10 €	4.30 €
Activité sur place avec intervenant extérieur	4.50 €	5 €	5.30 €	5.40 €
Activité avec transport	6.30 €	7.15 €	7.45 €	7.85 €
Activité avec transport et intervenant extérieur	8.45 €	9.30 €	9.80 €	10.30 €
½ journée	4.70 €	5.65 €	6.15 €	6.55 €
journée	9.85 €	10.95 €	11.45 €	11.55 €
repas		3.15 €		4 €
Activ'Ados- accès à l'espace jeune	4.50 €	5.00 €	6.00 €	7.00 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN/SOIR				
½ journée	4.70 €	5.65 €	6.15 €	6.55 €
journée	9.85 €	10.95 €	11.45 €	11.55 €
repas		3.15 €		4 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN/SOIR				
Le ¼ d'heure	0.51 €	0.53 €	0.55 €	0.57 €

REPAS RESTAURANT SCOLAIRE

Enfant Brechois	3.15 €
Enfants non Brechois	4 €
Repas adulte / facturé au CCAS hors livraison	6.65 €
Forfait repas et goûter facturé aux délégataires assurant la gestion du multi accueil (0/4 ans)	3.15 €
Goûter facturé au délégataire assurant la gestion du multi accueil	1.05 €

CIMETIERE

Taxe d'inhumation	21.00 €
Concession 15 ans	200.00 €
Concession 30 ans	400.00 €
Occupation du caveau municipal / semaine	21.00 €
Colombarium	
Concession 15 ans	570.00 €
Concession 30 ans	855.00 €

MEDIATHEQUE

Adhésion annuelle

Famille	19.00 €
Individuel	14.00 €
Enfant de - de 16 ans	3.00 €
Non restitution d'ouvrage ou détérioration (DVD, CD, livres)	20.00 €

DROITS DE PLACE - MARCHÉ

Abonné : Tarif/mètre linéaire/trimestre	4.00 €
Passager : Tarif/mètre linéaire/jour	3.00 €
Branchement électrique	0.80€/jour

PUBLICITÉ - INSERTION

¼ PAGE	70.00 €
½ PAGE	140.00 €
PAGE ENTIERE	280.00 €

TARIFS ANIMAUX ERRANTS

Taxe de mise en fourrière	20.00 €
Première récidive	30.00 €
Deuxième récidive	50.00 €
Troisième récidive	100.00 €
Taxe de gardiennage par animal et par jour	9.00 €
Identification par tatouage transpondeur (chiens et chats) dont les propriétaires ont été identifiés	41.00 € Tarif public veterinaire

TARIF JETON AIRE DE CAMPING-CAR

3.00 €



UN PLAN DE RÉFÉRENCE POUR LE CENTRE-BOURG

Après une consultation auprès de plusieurs bureaux d'études, la ville de Brec'h a missionné l'agence Minier pour la réalisation d'un plan permettant d'avoir une vision structurante pour l'aménagement du centre-bourg, en associant en amont du projet la population.

Pour cela, trois ateliers participatifs ont été organisés par l'agence Minier en mairie sur les mois de décembre et janvier afin de recueillir toutes les propositions permettant d'améliorer le fonctionnement, l'image et le développement urbain du bourg. Une quarantaine de personnes (associations, commerçants, professions libérales, ont participé, soit environ 25 personnes présentes à chacun des ateliers.

ATELIER N°1 : DÉPLACEMENTS, CIRCULATION, ACCESSIBILITÉ

Il en ressort des points à améliorer, par exemple la place Kreisker où le fonctionnement est difficile et dangereux et qu'il convient d'aménager comme une véritable place urbaine, lieu de vie et de rencontres, la rue Park Ar Fetan où la visibilité est dangereuse aux moments forts de la journée à la sortie des écoles.

De même, l'accessibilité pour les piétons doit être améliorée vers les zones d'équipements, les commerces et les services (mairie, médiathèque, agence postale, écoles et restaurant scolaire...). La vitesse est perçue comme trop rapide de la chapelle Saint Jacques à la chapelle des Fleurs mais aussi la rue neuve.

Les points positifs, comme les aménagements piétonniers devant l'école publique, le réseau des venelles et des chemins pour les déplacements doux ont été soulignés et sont à valoriser.

ATELIER N°2 : COMMERCES, ÉQUIPEMENTS, SERVICES

Il existe aujourd'hui une attractivité dans le centre bourg avec l'agence postale, la médiathèque, la mairie, les commerces existants, le théâtre de verdure...

L'attractivité pourrait être renforcée par le développement d'événements sportifs et culturels permettant de nouer le lien social.

L'offre commerciale gagnerait à être préservée, améliorée et développée. Plusieurs besoins ont été identifiés : restaurant gastronomique, crêperie, commerce, charcutier traiteur, marché alimentaire...

.....

ATELIER N°3 : PAYSAGE, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, FORMES URBAINES

Des enjeux environnementaux sont omniprésents pour la rénovation du centre bourg, Il s'agit notamment de limiter la pollution de l'eau (Le Loc'h et l'étang) en favorisant l'in-

filtration, mais aussi en créant des parkings verts ou en rendant les bâtiments (anciens ou à venir) moins consommateurs en énergie.

La présence du végétal serait renforcée, notamment place Kreisker, le long de la rue du Pont Douar et de la rue Georges Cadoudal, l'espace des étangs en entrée Ouest du bourg valorisée avec la création de vraies zones de rencontres.

En ce qui concerne les formes urbaines, il est envisagé une mixité de logements : collectifs, logements intermédiaires et maisons individuelles, avec une très forte volonté d'intégration paysagère.

Les travaux de ces trois ateliers orientent l'élaboration d'un plan-guide pour l'aménagement du centre-bourg. A partir de ce plan de guide, des opérations foncières et d'aménagement pourront être conduites. Une première tranche de travaux pourrait concerner la rue Georges Cadoudal dès la fin de l'année.

TÉMOIGNAGE

Régine Bainçonau est non voyante. Pour pallier à son handicap, elle bénéficie dès son plus jeune âge d'une scolarité adaptée. Depuis 2009, elle s'investit au sein de la commission communale d'accessibilité.

Michel est malvoyant. Ils se sont rencontrés en 2010. Ils se sont mariés à la mairie de Brec'h en 2015. Ils travaillent tous les deux et témoignent aujourd'hui de leur parcours de vie et nous font partager leurs projets.



Saisir la main tendue

Régine : « J'ai bénéficié d'une scolarité adaptée dès l'âge de 5 ans à l'institution de la Chartreuse. A 13 ans, je suis partie à Vertou à l'institut des Hautes Thébaudières pour continuer ma scolarité. J'ai été admise en 1984 où j'ai été formée au métier de cannage et rempaillage. Puis, je suis devenue ouvrière en chaiserie au CAT la Chartreuse et j'ai résidé au foyer Pipark.

En 2002, je me suis portée volontaire pour tenter l'expérience de « vivre à l'extérieur ». J'ai dû d'abord prendre des cours de locomotion, car si j'étais en capacité, par habitude de me déplacer au foyer sans problème, il me fallait maîtriser mes déplacements à l'extérieur, tant pour rejoindre mon domicile que mon lieu de travail. J'ai également pris des cours d'« Autonomie de la Vie Journalière » dans un établissement à Marly-le-Roi. Il faut vraiment avoir envie d'y arriver et retoucher ses manches. Grâce à l'équipe du foyer, j'ai pu relever ce premier défi et quitter l'internat. J'ai vécu en colocation avec une amie non voyante jusqu'en 2009. Je travaille, je suis ouvrière à l'ESAT de la Chartreuse, je suis ouvrière à l'atelier de cannage et rempaillage de chaise. L'apprentissage de la confiance en soi a été un autre défi.

En 2002, j'ai fait partie d'une troupe de théâtre « les joyeux Miraux » avec quatre autres personnes non voyantes et Michel Ecoffard, metteur en scène au Théâtre de la Chimère à Lorient, lui-même déficient visuel. Ce fut une aventure passionnante dont j'ai gardé de vrais et merveilleux souvenirs. »

Michel : « J'ai suivi, comme Régine, une scolarité adaptée en milieu institutionnel, d'abord à Toulouse puis à l'institut d'Ambarès, à côté de Bordeaux où je suis resté jusqu'à mes vingt ans. J'ai longtemps été bénéficiaire de l'Allocation Adultes Handicapés, mais je suis fier aujourd'hui de travailler en milieu ordinaire. J'ai rencontré des personnes qui m'ont fait confiance, qui m'ont accompagné et encouragé

et permis d'être ce que je suis aujourd'hui. Ce qui est important pour moi, c'est de ne pas vivre au crochet des autres, d'exister socialement. Pour cela, il faut beaucoup de volonté. Je prends souvent l'image du puits : lorsqu'on se trouve au fonds du puits, la corde peut nous être tendue mais il faut savoir attraper la corde, sinon personne ne peut nous en sortir. Cela fait 8 ans maintenant. J'ai appris à me débrouiller, à travailler, au contact des autres, je me suis formé en informatique, j'ai obtenu le C2I universitaire. Je suis maintenant formateur en informatique pour personnes malvoyantes. J'ai également fait l'expérience de l'humainitaire. Cela a été déterminant pour moi, le contact auprès des personnes les plus défavorisées m'a forgé. »

Une vie comme tout le monde

Pour Régine, comme pour Michel, le plus difficile pour la vie de tous les jours, c'est de se repérer dans l'espace et de se déplacer. C'est un long apprentissage, les cours de locomotion sont inévitables, les aménagements urbains indispensables.

Michel se rend deux fois par semaine à Paris pour son travail. Pour ce faire, il quitte le quartier du Bois du Loup, en passant par la rue Pierre Allio jusqu'à la gare pour se rendre à son travail à Paris. En cas d'intempéries ou d'arrivées tardives, il fait appel au taxi avec qui il a créé des liens amicaux. Michel se déplace aujourd'hui partout dans la ville, à pied, en bus, en train, et en taxi.

Régine se rend tous les jours seule à son travail, du Bois du Loup à l'ESAT de la Chartreuse, Au-delà de l'ESAT, elle se déplace au bras de Michel. Actuellement, elle bénéficie

encore de cours de locomotion qui devraient lui permettre à moyen terme de se déplacer seule jusqu'à la gare.

Leurs idées pour une ville accessible

Régine : « J'ai eu l'occasion de participer aux réunions concernant la mise en accessibilité de cheminements piétonniers avec la commission communale d'accessibilité mais aussi pour les projets dans le bourg. Mes prochains projets : participer à la mise en place de la signalétique de la salle de sport, me déplacer jusqu'à la médiathèque et faire du sport. Je cherche une association actuellement pour faire de l'athlétisme. »

Michel : « Dans la vie de tous les jours, il faut pouvoir faire ses courses. Il n'y a qu'un seul distributeur de billet automatique « adapté » à Auray. Il faudra penser à installer un distributeur accessible, avec, pour les malvoyants, le « 5 » comme repère en braille et la possibilité de brancher un casque permettant une traduction sonore. Je ne fais pas partie de la commission communale d'accessibilité mais j'ai envie, moi aussi de participer en tant que citoyen. J'ai remarqué que le site internet de la commune n'était pas accessible et j'aimerais bien collaborer avec les services municipaux pour rendre ce site internet accessible. De même, ce serait bien de faire une traduction sonore et en braille du magazine municipal. »

« Ce sera chose faite ! Avec l'aide de Michel, nous veillerons à ce que le numéro 3 du magazine municipal sera traduit en braille et en synthèse vocale et disponible en mairie pour permettre une accessibilité à toutes les personnes non voyantes et malvoyantes de la commune. » déclare Chantal Mahieux, adjointe à l'accessibilité.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE POUR LES AINÉS

Les doyens du jour mis à l'honneur

C'est dans la joie et la bonne humeur que 150 personnes ont partagé un moment de convivialité le 29 novembre au restaurant scolaire. Le repas préparé et servi par Ouest Réception a été apprécié par tous.

322 colis ont été distribués à ceux qui n'ont pu être présents par les membres du Centre Communal d'Action Social et du conseil municipal.

Les résidents de l'Ehpad de la Chartreuse ont eu la visite des bénévoles du CCAS pour la distribution de colis gourmands et pour partager un goûter.



BANQUE ALIMENTAIRE

Une collecte record

Un bel élan de solidarité pour tous les jeunes qui dans leurs établissements scolaires :

Collège Saint Gildas, les écoles de Kerstran, du Sacré-Coeur, et du Pont Douar à Brec'h et de l'école Sainte Thérèse à Auray ont collecté 700 kg de denrées alimentaires. Des colis sont ensuite préparés par les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale pour les personnes ayant besoin régulièrement ou ponctuellement d'une aide alimentaire.



LES SERVICES DE L'ÉTAT À BREC'H

DDTM, délégation à la mer et au littoral et peloton motorisé de la gendarmerie

Jeudi 4 février 2016 à 10 heures, Thomas Degos, préfet du Morbihan, accompagné de Jean-François Treffel, sous-préfet de l'arrondissement de Lorient, Fabrice Robelet, maire de Brec'h, d'Olivier Cojan, premier adjoint au Maire de Brec'h, et de Gérard Guillou, premier adjoint au maire d'Auray, ont inauguré les nouveaux locaux, situés 34 rue du Danemark, zone Porte Océane 2, et regroupant les services de la Direction départementale des territoires et de la mer, la Délégation à la mer et au littoral et le Peloton motorisé de la Gendarmerie.

Cette mutualisation des locaux de trois administrations publiques de l'Etat -la DDTM, qui se trouvaient jusque-là avenue du Président Wilson à Auray ainsi que les services des affaires maritimes, rue de l'abbé Martin et le Peloton motorisé à la Forêt- est unique en France. Ces nouveaux locaux de par leur position centrale sur le littoral morbihannais offre à la fois des facilités d'intervention rapide, plus de fonctionnalités et moins consommateurs d'énergie.

Situé sur le territoire de Brec'h, le Peloton motorisé est commandé par le Major Antoine Conte. Ce peloton est constitué de 18 gendarmes

dont quatorze motards et trois pilotes de véhicules d'intervention rapide. La mission principale du Peloton motorisé est la lutte contre l'insécurité routière, le contrôle des flux, les enquêtes judiciaires... Le périmètre d'action du Peloton motorisé est départemental mais s'étend essentiellement sur l'arrondissement de Lorient (y compris Groix et Belle-Ile).





PLAN VITESSE

En 2015, une réflexion a été menée par les élus brechois afin d'améliorer la sécurité routière sur l'ensemble des routes communales. Un diagnostic « vitesse » sur l'ensemble des routes communales a été conduit par les services municipaux.

L'habitat et les modes de vie bougent, d'où la nécessité d'adapter les vitesses en agglomération et hors agglomération. Un plan d'action « vitesse » sera mis en œuvre dès le printemps 2016 :

- De nouveaux panneaux de signalisation routière limitant la vitesse à 50 km/h, route de Saint-Guérin, route de Saint-Dégan, à Kerguéro et route du Moulin d'Estaing, compte-tenu d'une circulation importante dans ces secteurs.
- Une expérimentation de nouveaux aménagements de sécurité rue Francis Le Hellec au cours du printemps.

Ce plan vitesse sera progressivement étendu sur l'ensemble du territoire communal pour améliorer la sécurité routière. Une attention est également portée sur les routes départementales, avec des réunions de travail programmées avec le Département du Morbihan sur 2016.

CONSEILS POUR ROULER EN VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Chaque année, plusieurs milliers de cyclistes sont blessés ou tués sur la route. Les mesures de précaution et de sécurité sont vitales. Apprenons-les à nos enfants.

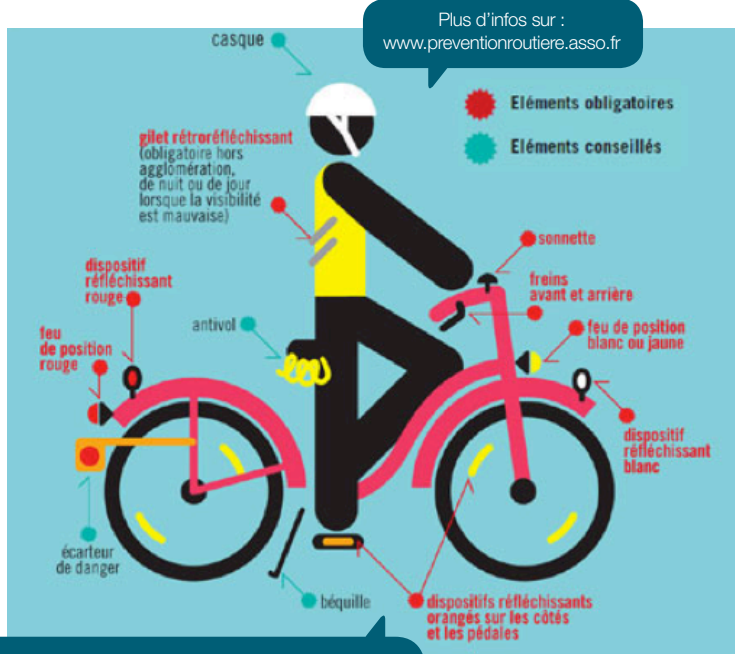
Certains équipements de sécurité sont obligatoires :

- **Éclairage** : le «vélo» doit être doté d'un feu avant éclairant et d'un feu arrière rouge. Cet équipement est obligatoire de nuit et de jour en cas de mauvaise visibilité.
- **Signalisation sonore** : Vous devez pouvoir signaler votre présence par un moyen sonore audible à 50 mètres au moins (timbre, avertisseur, grelot, etc.).
- **Signalisation visuelle** : de jour comme de nuit, le cycle doit être équipé d'un dispositif réfléchissant (un rouge à l'arrière, un orange sur chaque pédale, et deux visibles latéralement).
- **Freinage** : chaque roue doit être équipée d'un dispositif de freinage.

L'absence de l'un de ces équipements constitue une contravention de 1ère classe passible d'une amende de 17 euros (article R239 du code de la route).

Certains équipements de sécurité sont facultatifs :

- Les vêtements clairs et munis de bandes réfléchissantes. Évitez les vêtements amples qui peuvent se prendre dans les rayons des roues du vélo (ou utilisez des pinces à vélo). Des vêtements couvrant bras et jambes, ainsi que des gants, vous protégeront des brûlures en cas de chute.
- Le casque, homologué, adapté à votre taille et correctement attaché. Mettre un casque lorsqu'on est un adulte sert aussi à montrer l'exemple aux enfants pour qui le casque est réellement indispensable.



N'oubliez pas de contrôler régulièrement vos freins, de vérifier l'état de vos pneus (sont-ils usés? dégonflés?) et de maintenir propre votre éclairage.

Le complexe sportif



SEIZE MOIS DE CHANTIER

Le cabinet d'architectes GORY a assuré la maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle des sports.
Les travaux ont démarré en septembre 2014 et se sont achevés en janvier 2016.

OCTOBRE 2014

Fondations



2014



OCTOBRE ET NOVEMBRE 2014

Élévation des murs

2015

JANVIER 2015

Installation de la charpente



JANVIER 2015

Sur le toit



MARS 2015

Vue intérieure

Le complexe sportif



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA SALLE DES SPORTS

- Une salle de sports permettant d'accueillir jusqu'à 1 200 personnes.
- Un sol surfacique a été choisi dans la grande salle, permettant une utilisation pour tous les sports mais aussi autre que sportive, sans installation particulière.
- Un parquet massif en hêtre massif et un miroir dans la petite salle pour la pratique de la danse.
- Une isolation thermique permettant de pouvoir limiter le chauffage en hiver et avoir un confort en été plus agréable, répondant aux exigences de la Réglementation Thermique 2012.
- Des moyens de chauffage qui peuvent être modulés par la programmation de plages horaires adaptées au fonctionnement de l'équipement et des radiants dans la grande salle pouvant être utilisés sur une moitié de la salle seulement.
- Des panneaux solaires permettant la production d'eau chaude de l'ensemble des vestiaires de la salle des sports.
- Des éclairages pour les vestiaires et les circulations pouvant être modulés en fonction de la luminosité extérieure grâce à des sondes.
- Un contrôle d'accès aux salles par le biais de badges de contrôle.
- Tous les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les douches des vestiaires sont équipées d'un fauteuil pour les personnes en situation de handicap. Le sol surfacique de la salle permet la pratique des sports «Handisport». Un travail est en cours sur la signalétique dans le bâtiment : pictogrammes et panneaux d'informations pour l'accueil de toutes les personnes en situation de handicap d'ici le mois de septembre 2016.



SEPTEMBRE 2015

Vue intérieure



DÉCEMBRE 2015

Pose du sol surfacique



2016

AVRIL 2015

Pose du bardage



SEPTEMBRE 2015

Isolation



Le complexe sportif

DES ACTIVITÉS SPORTIVES DEPUIS LE 7 MARS

Les Brechois ont été invités à découvrir le nouvel équipement sportif en avant-première, le 30 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'équipe municipale.

Depuis le 7 mars, 5 associations brechoises (Brec'h Aïkido, Les Ateliers de Soi, La Fabrique, Bad à Brec'h et Brec'h en forme) ainsi que les enfants des trois écoles primaires utiliseront la salle des sports. Un planning d'occupation des salles a été mis en place pour la période de mars à juin pour une phase de «rôdage» (contrôle d'accès, entretien des locaux, ...).

Le planning d'occupation de la salle pour l'année scolaire 2016-2017 est en cours de préparation.



Découverte en avant-première de la salle avec les enfants



Novembre 2016

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Le chantier du terrain de football synthétique a démarré le 17 septembre 2015 pour se terminer le 7 décembre 2015 et vient compléter la réalisation du terrain d'honneur.

Le terrain de jeu, d'une surface de 105 m x 68 m, est équipé de 6 buts de football adultes et enfants, d'abris de touches et d'un éclairage avec projecteurs sur mât.

Le complexe sportif



AUTOUR DE LA SALLE DES SPORTS

L'ensemble des places de stationnement pour la salle des sports et les terrains de football ont été mutualisés. Les parkings, pourront accueillir, à terme, 180 véhicules intégrant 6 places réservées aux personnes handicapées. Des bandes de guidage menant aux différents équipements du complexe sportif sont également prévues.

Les parkings, perméables, car non enrobés, ainsi que le cheminement menant à la rue du Stade seront prochainement équipés avec des lanternes équipées de led et d'un mat éclairant le parvis de la salle des sports.

Les eaux pluviales des parkings sont traitées dans un bassin dépolluant grâce à des végétaux spécifiques.

Une 2^{ème} tranche des travaux du complexe sportif intégrera la réalisation de vestiaires pour les terrains de football ainsi que les aménagements paysagers des parkings et les abords de la salle des sports. Une réflexion est en cours pour la mise en place prochainement d'activités sportives de plein air, comme le tennis, le skate park, des terrains de basket-ball... Les études de programmation et budgétaires sont en cours.

LE COUT DES TRAVAUX ET LE FINANCEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

Le coût global de l'opération complexe sportif représente aujourd'hui pour la collectivité 5 466 341 € de dépenses, dont 2 266 228.80 € pour la construction de la salle de sports, 522 447€ pour le terrain synthétique et 460 193 € pour le terrain d'honneur.

Cette opération est financée pour près de 4 millions par l'autofinancement, un emprunt de 850 000 euros sur dix ans et 614 955 euros de subventions (Département du Morbihan, Fonds de concours de la communauté de communes AQTA, Réserve parlementaire du Sénat et Ligue du Football), c'est-à-dire sans augmentation de la pression fiscale et de l'endettement communal.

Plus d'infos dans le prochain cahier spécial du magazine municipal dédié au budget communal.

CARNAVAL

Samedi 19 mars à 10 heures
place kreisker

Déguisements, musique, explosion de confettis, rythmes endiablés, lâcher de ballons, condamnation du bonhomme carnaval au rendez-vous.

Les enfants et les parents, tous les habitants de la ville sont attendus costumés sur le park Kreisker à 10 heures pour débiter le défilé aux sons de la Batucada et des Cuivres.

Nouveauté cette année : un concours de déguisement pour les adultes et les enfants !



LA GRANDE DICTÉE DE BREC'H

Samedi 23 avril à 15 heures – cloître de la Chartreuse



La Ville de Brec'h organise « La Grande Dictée » ouverte à tous les amateurs nés avant 2004. La participation est gratuite. Les jeunes nés entre 2001 à 2004 n'auront à rédiger que la première partie du texte.



Les résultats seront confidentiels, sauf pour le gagnant. Ce grand moment de culture se déroulera dans le cadre magnifique du cloître de la Chartreuse. La grande dictée de Brec'h sera dite par Hervé Claude, ex-journaliste de France Télévision, écrivain, voisin de Brec'h, qui a déjà eu l'occasion d'animer la grande dictée de Bernard Pivot. Cet endroit permettra aux résidents de la maison de retraite de la Chartreuse d'y participer.



BREC'H MA MUSE !

Du 15 au 18 juin 2016

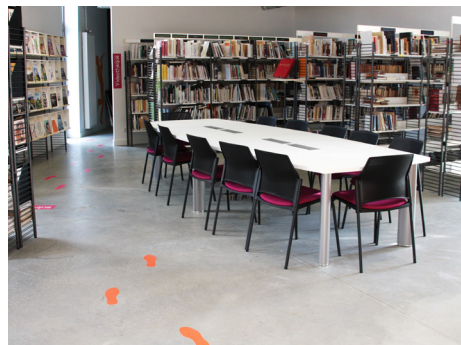
La deuxième édition de Brec'h Ma Muse se déroulera cette année du 15 au 18 juin sur le thème du cinéma.

Au programme : une après-midi dédiée aux plus jeunes, concerts, marché des créateurs, grand spectacle surprise, animations, expositions, fête de la musique, feu d'artifice en clôture le 18 juin.

Le programme détaillé sera disponible début mai sur www.brech.fr

Retour en photo sur l'édition 2015 :





KENDALC'H

Un nouveau centre culturel pour promouvoir la culture bretonne

Depuis fin novembre 2015, le siège régional de la confédération Kendalc'h est installé à Brec'h, Porte Océane.

Kendalc'h entend, depuis sa création en 1950, promouvoir la culture bretonne par le biais des arts populaires : danse traditionnelle, chant,

musique, costume... Elle fédère à ce jour 156 associations et plus de 15 000 adhérents.

Le nouveau bâtiment de 500 m², équipé d'une salle d'activité et de conférence, d'une médiathèque et de bureaux s'ouvre progressivement au public. Cet espace cultu-

rel accueillera de nombreux événements : expositions, apéros-concert, conférences... L'occasion pour Kendalc'h de montrer une Bretagne vivante et inventive !

Plus d'informations : www.kendalch.com

LA REDADEG

Passage de la Redadeg
à Brec'h le 7 mai



La Redadeg est un relais pédestre convivial qui parcourt la Bretagne sur 1 700 kilomètres. Son but est de soutenir des projets en faveur de la langue bretonne en vendant les kilomètres mais aussi de créer un événement de grande ampleur autour de la langue bretonne.

En 2016, pour sa 5^{ème} édition, la course partira de Saint-Herblain pour arriver à Locoal-Mendon le 7 mai au cœur du Trophé Roñised-Mor, la fête des bagadoù.

Festive, populaire et engagée, la Redadeg symbolise la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires.

Rendez-vous est donné à Brec'h le 7 mai vers 7h45 pour venir courir la distance de votre choix ou encourager les porteurs de témoin en famille ou entre amis. Déguisé, en vélo, en roller ou en musique, libre à vous de contribuer à votre manière. L'essentiel est de participer et de défendre le principe « Brezhoneg ha plijadur » ! « Langue bretonne et plaisir » !

Pour acheter un kilomètre ou avoir plus d'informations : www.ar-redadeg.bzh

Tremen ar Redadeg e Brec'h d'ar 7 a viz Mae

Ar Redadeg zo ur redadeg àr droad a-bep-eil hag a ya dre Vreizh a-hed 1700 kilometr. He fal eo harpiñ raktresoù evit ar brezhoneg en ur werzhiñ kilometroù hag ivez krouiñ un darvoud bras-mat a-du gant ar brezhoneg.

E 2016, evit ar 5^{vet} redadeg, e loc'ho an traoù a Sant-Ervlan evit arriñ e Lokoal-Mendon d'ar 7 a viz Mae e-kreiz an Trofe Roñseed-mor, gouel ar bagadoù.

Un arouez eo ar Redadeg, un abadenn festus, poblek hag emouestlet anezhi, a dreuzkas ur brezhoneg bev, c'hoant krouiñ ha begon gantañ, dre ar rummadoù hag ar broioù.

Lakat a reomp emgav ganeoc'h e Brec'h d'ar 7 a viz Mae, àr-dro 7e45, evit donet da redek ur pennad-hent ken hir ha m'ho po c'hoant hag evit reiñ nerzh kalon d'an dud a gaso ar vazh-eiliñ gante, gant ho familh pe etre mignoned. Digizet, àr varc'h-houarn, gant rollerioù pe eilet gant sonerezh, gellout a rit dibab e pep frankiz an doare ma tegasot ho lod enni. Ar pep pouezusañ eo kemer perzh ha difenn ar mennozh « Brezhoneg ha plijadur » !

Evit preniñ ur c'hilometr pe evit gouiet hiroc'h : www.ar-redadeg.bzh



LA MINORITÉ

Une démocratie locale en demi-teinte

En ce début d'année, le groupe Brec'h solidaire et engagée, composé de 6 élus sur 29 au conseil municipal, accueille Bruno Péres suite au départ de Bruno Bothua. Nous remercions vivement ce dernier pour son engagement sans faille sur le Pays d'Auray depuis plus de 15 ans, à nos côtés depuis 2 ans, et lui souhaitons ici le meilleur.

Veiller à ce que les orientations retenues par la majorité engagent le quotidien et l'avenir de Brec'h sur le meilleur chemin possible, c'est ainsi que nous concevons notre rôle. Tout en demeurant vigilants, critiques et force de propositions, ce n'est pas en « opposition » systématique que nous agissons.

Au niveau local : la réforme des rythmes scolaires

Issue d'un travail de concertation avec les familles brechoises en 2013, la mise en place de cette réforme a trouvé son rythme. L'organisation semblait satisfaisante, au bénéfice de l'apprentissage des enfants. Des comités de suivi et de pilotage se sont mis en place pour étudier les ajustements possibles, ce que nous avons salué.

L'école privée a depuis exprimé le souhait de se retirer de la semaine de 4,5 jours et des TAP, dès la rentrée de septembre 2016, ce qui conduit la municipalité à proposer une remise à plat. Ce choix discrétionnaire de l'école privée entraîne deux conséquences :

D'une part, nous avons appris par la lettre « Info des Elus » début février que la municipalité s'était engagée, en dehors de toute concertation, à organiser une prise en charge des enfants en accueil de loisir, tarifiée aux parents. Une solution adaptée devait bien évidemment être trouvée, mais plusieurs scénarios auraient pu être envisagés et débattus, en pre-



Bruno BOTHUA,
conseiller sortant



Bruno PERES,
nouveau conseiller

mier lieu avec les familles concernées. Les élus de notre groupe avaient souligné en commission qu'il ne s'imposait pas que le service public, dédié à l'intérêt général, intervienne pour suppléer à une décision qui n'engageait effectivement que l'école privée.

D'autre part, un scénario de réorganisation du rythme de la semaine, qui n'a fait l'objet d'aucune discussion en amont, a été soumis au débat en comité de pilotage. Les enseignants et les familles ne semblent pas en comprendre l'intérêt. Là encore, cette méthode descendante ne pouvait que conduire à une levée de boucliers face à la soudaineté de la proposition. Ajoutons que, de ce fait, le débat se cristallise autour de l'organisation de la semaine, au détriment du contenu du Projet éducatif territorial (PEDT) actuellement en révision. Sur toutes ces questions, anticipation et concertation, y compris dans des réunions élargies et participatives, permettraient de donner les clés de compréhension et de peser sur les décisions.

Débit internet : la frustration de certains Brechois

Nous entendons également nous mobiliser dans les mois à venir sur le problème de couverture du haut débit internet. En effet, dans certaines zones de la commune, les infrastructures des opérateurs ne permettent plus de faire face à la montée en charge du nombre d'utilisateurs.

Une action, portée par les élus municipaux, permettrait de trouver des solutions pour satisfaire tous les usagers et de connaître l'échéancier auprès d'AQTA qui demeure notre interlocuteur de territoire. Il en va de l'activité économique sur la commune puisque de nombreuses entreprises, télétravailleurs ou institutions sont impactés.



LA MAJORITÉ

Des finances maîtrisées

La gestion du budget d'une commune est une discipline. Inutile de chercher à biaiser: sur le long terme, les recettes doivent couvrir les dépenses. Ce n'est pas plus compliqué que dans un ménage : le « train de vie » doit s'adapter aux moyens et non l'inverse.

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement (frais de personnel, charges courantes, subventions versées aux associations et aux écoles...), il existe pour les collectivités locales la «règle d'or» de l'équilibre budgétaire (cette règle n'existe pas pour l'Etat et la Sécurité sociale).

A Brec'h, nous allons très au-delà, puisque nous avons dégagé en 2015 un excédent de fonctionnement de 1 323 979 €, soit 23 % des recettes.

Cet excédent est indispensable ; il fournit en effet une bonne part des ressources d'investissement. Autrement dit, avec des subventions d'investissement en berne, il faut caler les programmes d'investissement et leur calendrier sur la capacité à dégager des excédents de fonctionnement. Il n'y a pas d'échappatoire. Emprunter ne ferait que reporter la charge sur les années à venir ou sur les contribuables futurs. Il est parfois légitime de mettre à contribution l'avenir mais il est prudent de ne pas en abuser.

En étalant la réalisation - et donc le financement - du parc sportif sur plusieurs années, non seulement nous n'avons pas augmenté l'endettement mais celui-ci baisse alors que la commune n'a jamais tant investi. Montant de l'investissement : 5 466 341€ TTC.

En 2016, nous finirons le parc sportif, nous acquerrons des terrains, nous réaliserons la première tranche de rénovation de la chapelle Saint-Jacques et les vestiaires de football sans recourir à l'emprunt.

Bientôt nous pourrions valoriser les terrains communaux du quartier ouest et de Penhoët 2, ce qui permettra de déployer sans entrave les investissements de la deuxième partie du mandat (notamment, l'aménagement du bourg) malgré la sévère baisse des concours de l'Etat.

Cette discipline budgétaire, combinée à la mobilisation des personnels municipaux, permettra de tenir l'autre promesse faite en 2014, celle de ne pas augmenter la pression fiscale sur le temps du mandat, une saine habitude brechoise.

QUELQUES SUGGESTIONS ET NOUVEAUTÉS :

LIVRES ADULTES

Poulets grillés

de **Sophie Hénaff** - Editions Albin Michel

Le 36 quai des Orfèvres s'offre un nouveau patron. Faire briller les statistiques en placardisant tous ceux qu'on ne peut pas virer et qui encombrer les services : tel est le but de la manœuvre. Nommée à la tête de ce ramassis d'alcoolos, de porte-poisse, d'homos, d'écrivains et autres crétins, Anne Capestan, étoile déchue de la Judiciaire, a bien compris que sa mission était de se taire. Mais voilà, elle déteste obéir et puis il ne faut jamais vendre la peau des poulets grillés avant de les avoir plumés ! Un polar original, nerveux, et désopilant.

Juste avant l'oubli

de **Alice Zeniter**
Editions Flammarion

La très brillante Anne Zeniter doit aimer les défis. Passer d'un genre à l'autre, s'essayer à l'exercice de style. Après trois romans d'ambiances variées, et réussies, voilà que la normalienne de 29 ans invente de toutes pièces un défunt génie du polar, Gal-win Donnell, dont elle commente habilement oeuvres et personnages...

Sans oublier

Marguerite de **Xavier Giannoli** - DVD

Le lac d'Eugénie de **Sylvain Giro** - CD

Kontakt de **Plantec** - CD

LIVRES ENFANTS

Mon super-héros à moi

de **Myriam Ouyessad** - éditions l'élan vert

Dans cet album, Célestin reçoit un super-héros comme cadeau. Pas une figurine, non, un vrai de vrai qui fait des pompes sur un doigt, vole, se transforme en n'importe quoi... Mais voilà, dans le quartier, il n'y a pas grand monde à sauver, alors Mégamax s'ennuie ferme. Célestin trouve la parade en libérant incognito tous les animaux du zoo ! Mégamax est fantastique et trouve sa vocation : sauver les animaux en perdition. Des personnages aux coiffures gominées ou à banane, des mimiques hilarantes, des gags, de l'aventure et un texte qui a le sens de la formule... Un bon moment de lecture en perspective !

Seuls - Au cœur du Maelstrom

de **Gazzotti et Vehlmann** - éditions Dupuis

Bruno Gazzotti, dessinateur de «Soda» et Fabien Vehlmann, nouveau scénariste de « Spirou et Fantasio », à l'œuvre dans ce tome 5 de la BD « Seuls » : Dans une ville dont les habitants ont mystérieusement disparu, cinq enfants vont devoir apprendre à se débrouiller seuls. Mais le règne de la débrouille a fait place à celui de la survie !



DVD

Le complexe de la Salamandre

de Stéphane Manchegatin

Dans les Vosges où il vit en retrait du monde de l'art, un artiste façonne, à son rythme, une œuvre énigmatique et singulière, à la fois contemporaine et sans âge. Au fil des saisons, entre travail concret et œuvres rêvées, entre précision du geste et économie de mots, entre promenades en forêt et brefs allers-retours à la capitale, Patrick Neu relie l'art des maîtres anciens à la création contemporaine.

Le petit prince

de Mark Osborne

«J'ai ainsi vécu seul, sans personne avec qui parler véritablement». Cette phrase du Petit Prince n'est peut-être pas la plus célèbre du poétique ouvrage d'Antoine de Saint-Exupéry. Si elle n'est pas gravée dans la mémoire collective à l'image du « s'il vous plaît, dessine-moi un mouton », elle résume la vie d'un curieux personnage, aviateur et héros tardif d'une saga entamée depuis bien longtemps.

CD

Ici le jour

De feu! Chatterton

Sur une scène hexagonale en quête de nouveauté, Feu! Chatterton fait figure, depuis des mois, de promesse flamboyante. Moins pour ses vertus révolutionnaires que pour son ambition artistique crânement assumée. Loin des productions pop en anglais, ou dans un français d'une pauvreté à pleurer, ces cinq garçons érudits proposent une chanson rock littéraire, au verbe référencé, à l'onirisme baroque, à l'ampleur lyrique, servie par un chant théâtral et vibrant.

Cap Waller

De Bertrand Belin

Cap Waller est le cinquième album de Bertrand Belin. Cet album est un hybride de folk et de funk, écrit et composé par l'artiste, et qui suit le rythme de sa guitare. «Cap Waller» est un cap musical que l'artiste a découvert et franchi au fur et à mesure de ses expérimentations comme écrivain et musicien. À travers des situations floues et des personnages, Bertrand Belin nous parle de déclassement, de chute, de noyade, de solitude et de rupture, le tout dans un album doré, solaire et chaloupé.





18^{EME} PRINTEMPS DES POETES DU 5 AU 20 MARS 2016 A LA MEDIATHEQUE

Florilèges de poèmes

Souffleurs de poèmes ⁽¹⁾

Samedi 12 à partir de 11h.
Dans le cadre de la semaine de la langue bretonne, les poèmes seront en français et en breton.

René de Obaldia

Écoutes, mon ami(e) ! ⁽²⁾

par Armel et Joëlle de la compagnie Vinogen.
Lundi 14 à 18h.

Pierre Albert-Birot

Écoutes, mon ami(e) ! ⁽²⁾

par Yves des conteurs du gros caillou.
Mardi 15 à 16h45.

Poèmes pour les enfants, Jacques Prévert

Écoutes, mon ami(e) ! ⁽²⁾

par les bénévoles de la médiathèque.
Mercredi 16 à 16h30.

Marie Noël

Écoutes, mon ami(e) ! ⁽²⁾

par Yves des conteurs du gros caillou.
Jedi 17 à 16h45.

Eugène Guillevic

Écoutes, mon ami(e) ! ⁽²⁾

par Yves des conteurs du gros caillou.
Vendredi 18 à 16h45.

(1) Une petite voix vous souffle des poèmes à travers les rayonnages de la médiathèque. (2) Présentation d'un poète suivie de la lecture de ses poèmes.

MARS

12 mars

Fest Noz de Dam Araok
en présence des groupes
Ruz reor et Mauvaise langue

A partir de 21h, salle municipale du bourg. Entrée : 6 €
Renseignements au 06 79 35 43 14.

18 mars

Veillée médiévale

organisée par Poussières de Lune.
20h30 au Bar breton.

18 mars

French Quarter

Musique « New Orleans »
à 20h30 au Spoum.

Plus
d'infos
P.14

19 mars

Carnaval

À 10 h sur la place Kreisker.
Renseignements au 02 97 57 56 25.



20 mars

Vid'Armoire

organisé par Activ'Brec'h.
Salle municipale du bourg.

AVRIL

2 et 3 avril

Stage de chant « Jazz vocal »

animé par Marion Thomas au Spoum.

2 et 3 avril

Tournoi de badminton

organisé par Bad à Brec'h au complexe sportif.

3 avril

Promenons-nous sous les arbres



Balade à la découverte de la forêt et de ses habitants.

Départ de l'écomusée de Saint Dégan.
Renseignements au 02 97 57 79 98.

10 avril

27^{ème} poisson d'argent du Foyer Laïque

Sur inscription : 02 97 57 62 64.

22 avril

Matiz Métisse

Au Spoum.

23 avril

La Grande Dictée

à 15 h à La Chartreuse.

Renseignements au 02 97 57 56 25.

23 avril

Concert de Mascaret

Salle municipale de Penhoët
(mairie annexe).

23 avril

Bourse aux plantes

à partir de 14 heures 30 aux services techniques.

30 avril

Bourse aux vêtements printemps/été



organisé par Activ'Brec'h.
Salle municipale du bourg.

MAI

4 mai

Don du sang

Salle municipale du bourg.

7 mai

Passage de la Redadeg

dans le bourg vers 7h45.

7, 8 et 9 mai

Fête des fleurs

organisée par le Comité des fêtes

8 mai

Commémoration armistice 1945

16 mai

Vide-grenier de Mané-Salut

18 mai

Balade dessinée par Emma Burr

À 15h. Pour tous à partir de 7 ans.
Sur inscription au 02 97 57 79 50.

20 mai

Jour de fête cabaret swing

Au Spoum.

EXPOSITIONS

« Une forêt, des animaux »
du 21 mars au 19 avril

« Autour de la chapelle de Kervalh »
du 25 avril au 21 mai



En partenariat avec le CAUE 56
Inauguration le 28 avril à 18h
Appel aux souvenirs :
photographies, anecdotes...

« l'apiculture : le secret des abeilles ! »

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI – 5 JUIN**

du 23 mai au 5 juin. Découverte des
abeilles et de l'apiculture pour toute
la famille par l'Abeille Buissonnière
Sur réservation à la médiathèque
au 02 97 57 79 50



TERRAIN COMMUNAL A VENDRE

Lorem ipsum

La ville de Brec'h vend un lot viabilisé (eaux usées, eau potable, électricité, téléphone) d'une superficie de 423m² pour un prix de 50 760 €.

Ce terrain se situe au centre bourg, à proximité des commerces, écoles maternelles et primaires, équipements publics (mairie, agence postale, médiathèque, salle de sports, maison de l'enfance...).

Pour tous autres renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec le service urbanisme de la ville de Brec'h - 02.97.57.79.90



KONEKO
SOLUTIONS BOIS

KONEKO
Solutions Bois

KONEKO Solutions Bois est une entreprise artisanale de construction bois, installée à Kervazo à Brec'h depuis septembre 2015.

Son activité : Charpente, ossature bois, bardage bois et composite, isolation par l'extérieur, pergolas, terrasses...

Son dirigeant est Jean-François Boulanger, 35 ans.

Contact :
tél. : 06 58 17 45 04
mail : koneko@koneko.bzh



Alex Breizh
multi-services

ALEX BREIZH
multi-services

Après plus de 17 ans dans l'armée française et 4 ans d'expérience en tant qu'agent d'entretien du bâtiment, Alex Pinheiro, 39 ans est à votre disposition en tant qu'auto entrepreneur multiservices sous l'entité Alex Breizh Services.

Il vous propose tous travaux intérieurs / extérieurs, rénovations, peintures, tonte de pelouse etc... Chèques CESU acceptés. Se déplace sur tout le pays d'Auray.

Renseignements et devis :
tél : 06.37.64.81.68
mail : alexbreizhservice@gmail.com

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Attention ! : la collecte des ordures ménagères sera assurée le jeudi 5 mai 2016, jour de l'ascension ; la déchetterie de Pluvigner est fermée depuis le 22 février pour des travaux de sécurisation. Elle rouvrira ses portes courant avril.

► Je dépose dans la colonne à...



► Je mets dans les sacs jaunes



► J'amène à la déchèterie



► Je jette à la poubelle d'ordures ménagères

Tout ce qui ne va pas dans le sac jaune, la colonne à verre, la colonne à papier ou à la déchèterie.



PIEGEAGE DE PRINTEMPS DU FRELON ASIATIQUE

et destruction des nids primaires



L'intérêt du piégeage de printemps est de capturer le plus grand nombre de femelles fécondées (reines), capables de construire et développer un nid.

Les pièges doivent être installés entre février et mi - mai, de préférence à proximité :

- des emplacements des anciens nids,
- des composteurs ménagers,
- de la végétation en fleur (camélias, pruniers...).

Aussi, si les Brechois repèrent un nid primaire, ils sont invités à contacter la mairie au 02 97 57 79 90.

Erwan LE DIZEZ, élu référent auprès de la FDGDON, les recontactera pour s'assurer de l'espèce en présence et leur indiquer la démarche à suivre.

Merci de votre contribution à la lutte contre le frelon asiatique.

FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Dans le cadre de la lutte contre les taupes organisée dans le département, la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des formations gratuites pour les Brechois.

Sur une demi-journée, l'objectif est d'acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace. Plusieurs journées seront organisées en 2016 (printemps et automne).

Inscrivez-vous dès à présent auprès de l'accueil de la mairie : 02 97 57 79 90.



